

Formation Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CCI LIMOGES HAUTE VIENNE - CAMPUS CONSULAIRE
cci formation
05.55.45.16.16
formationcontinue@limoges.cci.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

-

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

Contenu et modalités d'organisation

Thème 1 – Le sauvetage secourisme du travail Thème 2 – Rechercher les risques persistants pour protéger Thème 3 – De "protéger" à "prévenir" Thème 4 – Examiner la victime et faire alerter ou alerter Thème 5 – De "faire alerter" à "informer" Thème 6 – Secourir La victime saigne abondamment La victime s'étouffe La victime se plaint de malaise La victime se plaint de brûlures La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment La victime ne répond pas mais elle respire La victime ne répond pas, et ne respire pas Thème 7 – Situations inhérentes aux risques spécifiques On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. L'avis du médecin du travail, dans ce domaine est particulièrement important. Evaluation : Evaluation continue tout au long de la formation. A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable. La périodicité des sessions de Maintien et d'Actualisation des Compétences (M.A.C.) est fixée à 24 mois.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Certificat de sauveteur-secouriste du travail (SST) - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours
Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00570218	du 17/03/2025 au 18/03/2025	Limoges (87)	CCI LIMOGES HAUTE VIENNE - CAMPUS CONSULAIRE		Non éligible	
00570219	du 05/05/2025 au 06/05/2025	Limoges (87)	CCI LIMOGES HAUTE VIENNE - CAMPUS CONSULAIRE		Non éligible	
00570220	du 06/10/2025 au 07/10/2025	Limoges (87)	CCI LIMOGES HAUTE VIENNE - CAMPUS CONSULAIRE		Non éligible	

00570221

du 15/12/2025 au
16/12/2025

Limoges (87)

CCI LIMOGES
HAUTE VIENNE -
CAMPUS
CONSULAIRE

Non
éligible



00598725

du 02/06/2025 au
03/06/2025

Limoges (87)

CCI LIMOGES
HAUTE VIENNE -
CAMPUS
CONSULAIRE

Non
éligible

